

COURRIER ARRIVÉ
13 OCT. 2020
 D.D.T.M. 06
 Service Déplacements Risques Sécurité



BM → F/PPG / DDTM

Monsieur Bernard GONZALEZ
 Préfet des Alpes-Maritimes
 Tour Jean Moulin
 147 boulevard du Mercantour
 CADAM - BP 3001
 06286 NICE Cedex 3

Nice, le - 5 OCT. 2020

Objet : Avis sur le projet de PPR inondations de la commune d'Antibes

Monsieur le Préfet,

En tant que Personne Publique Associée, le SMIAGE a été destinataire du projet complet de dossier de PPR inondations sur la commune d'Antibes.

En tant que Syndicat œuvrant pour la lutte contre les inondations, les nouvelles dispositions du PPR inondations quant à la préservation des Zones d'Expansion de Crues grâce au classement des zones peu ou pas urbanisées en rouge et la mise en place d'une bande inconstructible le long des vallons paraissent essentielles pour la protection des personnes et des biens.

Associés à toutes les phases d'élaboration de ce dossier, mes services prennent acte des mesures prescrites et émettent un avis favorable au projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma parfaite considération.

Bien cordialement

Charles Ange GINESY
 Président

SMIAGE / Direction Planification et Gestion des Milieux Aquatiques
 147 boulevard du Mercantour
 CS 23182 - 06204 NICE CEDEX 3
 ACo/MM - a.combc@smiage.fr - 04 89 08 96 74

DDTM 06		Direction		Services	
Signalé	<input type="checkbox"/>	DIR		SADR	
Réponse	<input type="checkbox"/>	DADR		SADR	
Date	DIR		SADR	
Chrono DIR	<input type="checkbox"/>	DIR		SADR	
Pr attribution		DIR		SADR	
Relation avec		DIR		SADR	
Pour info		DIR		SADR	
Observations		DIR		SADR	